

Le 16 juin, avec la santé, pour nos services publics et pour nos droits !

La gestion de la crise du Covid-19 a montré si besoin en était quelles étaient les priorités du gouvernement : et sans surprise, ce n'est pas de garantir la santé de la population, mais bien de rétablir au plus vite les profits des entreprises. Les belles paroles du président au début du confinement apparaissent pour ce qu'elles sont : des paroles creuses destinées à masquer le cynisme et la voracité des classes dominantes, responsables depuis plusieurs décennies de la casse des services publics. Pour que le monde d'après ne soit pas comme le jour d'avant : le 16 juin, faisons exploser notre colère !



Soutien à la santé, défense des services publics

Le 16 juin, c'est avant tout une date de mobilisation du secteur de la santé. Les professionnels du secteur ne s'y trompent pas : les promesses de Macron pendant la crise sanitaire resteront du vent s'il n'y a pas une mobilisation d'ampleur de la part des travailleurs et travailleuses, mais aussi des usager-e-s et donc de l'ensemble de la population. Leurs revendications sont légitimes : participons massivement aux cortèges pour les aider dans la construction du rapport de force !

Au-delà de la santé, ce sont tous les services publics qui ont subi depuis plusieurs décennies les attaques incessantes de la part des capitalistes : coupes budgétaires, précarisation, nouvelles pratiques

managériales et souffrance au travail en sont le lot commun. Le 16 juin, défendons nos services publics, pour une société solidaire et de justice sociale !



Dans l'éducation aussi, combattons la régression orchestrée par le ministre et opposons-nous à l'instrumentalisation de la crise sanitaire

La crise sanitaire pourrait être, si les travailleurs et les travailleuses ne se mobilisent pas, une opportunité majeure pour les capitalistes pour poursuivre leur démantèlement des droits (temps de travail, congés, salaires...) au motif que la crise sanitaire a un coût qu'il faudra bien assumer. Dans l'éducation, le ministre a pris les devants en reprenant la logique précédente : directions d'école, territorialisation, resserrement des apprentissages sur les fondamentaux... le ministre avance sur ses chantiers à la faveur de la crise. Le resserrement du calendrier des réformes ministérielles montre bien la stratégie du choc voulue par Blanquer, avec sa majorité, pour mieux imposer ses lubies. Malgré la crise sanitaire, il recourt à la répression des personnels mobilisés contre ses réformes autoritaires, libérales et réactionnaires.

Avec la mise en œuvre des 2S2C, le ministre fait d'une pierre plusieurs coups : en organisant le transfert des activités sportives et artistiques, il recentre les apprentissages scolaires sur les fondamentaux supposés (lire-écrire-compter) ; en transférant une partie du temps scolaire aux collectivités, il accélère la territorialisation, et donc les inégalités face à l'éducation. SUD éducation s'oppose fermement aux mesures de démantèlement du service public d'éducation !



**Pour que le monde
d'après ne soit pas
comme le jour d'avant :
le 16 juin , faisons explo-
ser notre colère !**

éducation
SUD
Union
syndicale
Solidaires